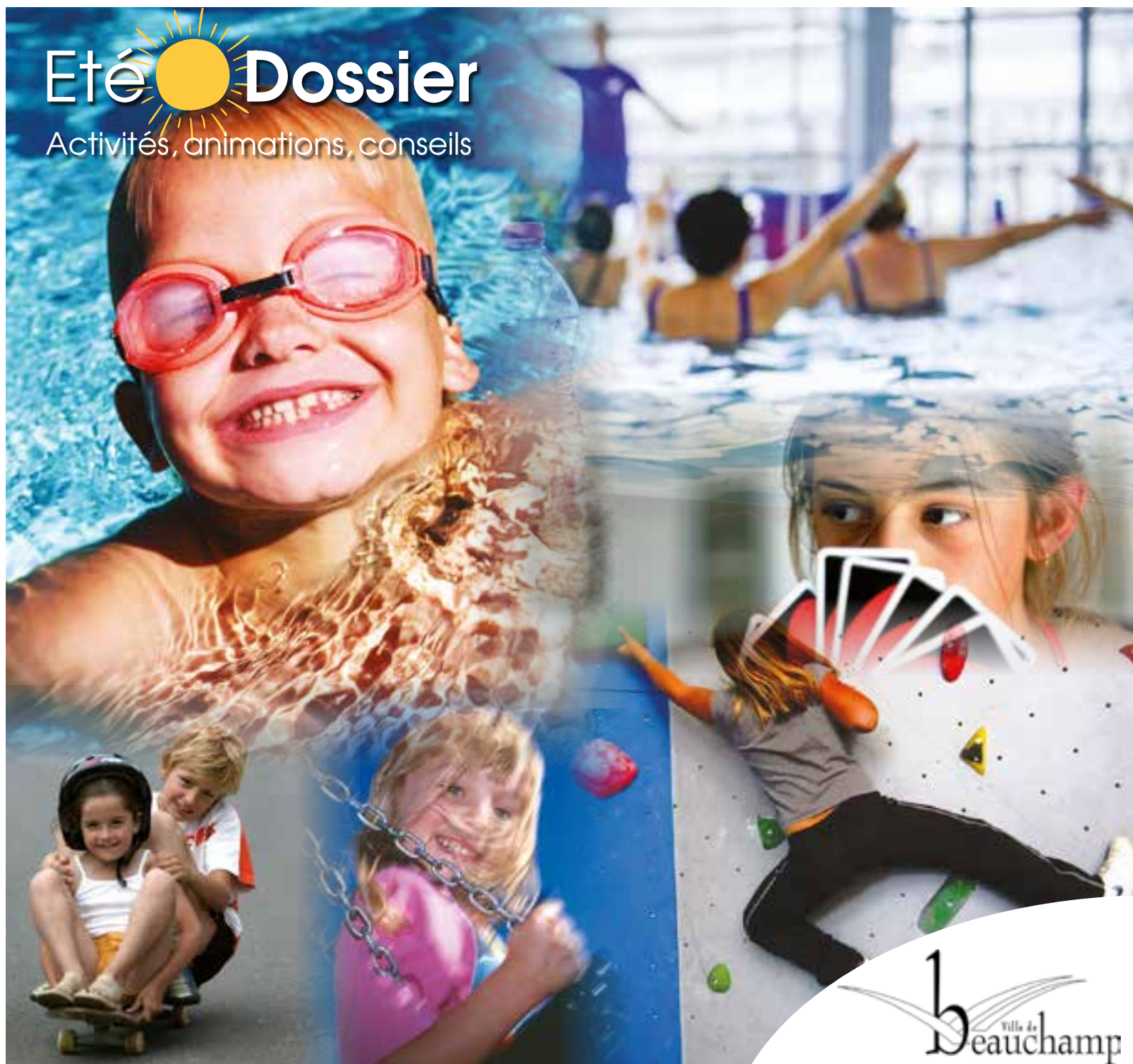


Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel **Juillet/Août 2015**

#6



Eté  Dossier

Activités, animations, conseils

 Ville de
Beauchamp



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr



- Curage d'égouts et canalisations
- Contrat d'entretien
- Détartrage de colonnes verticales
- Interventions d'urgence
- Test d'étanchéité à l'eau et à l'air
- Recherche de canalisations
- Inspection télévisée de canalisations
- Test de compactage
- Réhabilitation des réseaux

SANET
www.sanet.fr

ZA d'Outreville • BP N° 9 • 60540 Bamel • Tél : 03 44 08 53 53 • Fax : 03 44 08 99 55

CLEAN PRESSING

Pressing, Blanchisserie, Teinturerie, Traitement cuir, peau, Couture, Retouches, Confections, Ameublement, Tapis, Linge au poids, Lavage vitres

Carte de Fidélité Gratuite ! Enlèvement & Livraison Gratuite




www.cleanpressing.com - crimmobilier@gmail.com
30 avenue du Général Leclerc - 95250 BEAUCHAMP
01 34 13 65 02 - 09 67 25 65 02

Beauchamp Fleurs

13, avenue de la Gare - Beauchamp
Tél. 01 77 02 56 25

Toutes compositions florales
Commandez par téléphone
et réglez par 



Cannelle Fleurs

15 ter, bd Charles de Gaulle - Sannois
Tél. 01 84 10 96 80



Adieu kilos !

Je perds du poids durablement...

Cindy - 20 kg



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

510 centres en France

[suivi diététique]
www.naturhouse.fr

La méthode Naturhouse

UNE MÉTHODE EXCLUSIVE ET UNIQUE

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes

 **Votre bilan diététique OFFERT***

Prenez rendez-vous avec votre diététicien(ne) dans le centre :

141 bis Ch Jules César 95250 Beauchamp Tél.: 01 79 51 59 44 - www.naturhouse.fr

OFFRE COUPON

* Sur présentation de ce coupon, un bilan diététique et découverte de 15 min. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/10/2016.

Sommaire

Juillet / août 2015

Beauchamp, ma ville

ÉDITORIAL 04

SOCIAL 05

- Les ateliers du CCAS

EN BREF 06

TRIBUNES D'EXPRESSION 07

ma vie à Beauchamp

DOSSIER ÉTÉ 08

ALBUM 12

ASSOCIATIONS 14

LE CARNET 15

Etat civil, agenda



Hôtel de ville



Place Camille Fouinat - 95250 Beauchamp



01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30

Vendredi : 8h30-12h

Samedi (permanence) : 8h30-12h

Beauchamp Infos #6 - Juillet / août 2015

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp
Directeur de la publication : Francine Occis, maire de Beauchamp • Directeur de la communication : Christine Hook • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Shutterstock, Fotolia, photoAlto Impression, régie publicitaire : Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace-Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6 - Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41 - e.mail: contact@bucerep.com - http://www.bucerep.com/Dépôt légal : à parution
Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.
© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.

Éditorial

Un point avant l'été...



Chers amis Beauchampois,

Comme je vous l'ai dit précédemment, l'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme a permis à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer et vous avez été très nombreux à vous déplacer et éventuellement à déposer un avis. Je vous remercie d'avoir ainsi montré votre intérêt pour les affaires qui engagent l'avenir de notre ville.

Le commissaire enquêteur a fait l'analyse et la synthèse de tous les avis (consultables sur le site internet de la ville). La mairie a fait des propositions d'évolution et toutes les parties prenantes ont été réunies le 19 mai afin de finaliser les évolutions du PLU. Tous les acteurs, sans exception, ont pu s'exprimer. Il faut savoir que cette tribune privilégiée pour défendre d'éventuelles contre propositions n'a pas été utilisée par ceux qui incitent à la désobéissance civique et sont prompts à diffuser des tracts mensongers. Ils **ne se sont pas exprimés** pour demander quoique ce soit. La démagogie irresponsable a quand même des limites.

Grâce à cette phase de concertation, je crois que nous sommes arrivés à un bon projet qui donne à tous les Beauchampois des possibilités nouvelles pour l'évolution de leur patrimoine, sans nuire à l'intérêt général et à **notre cadre de vie** et bien entendu dans le **respect** des lois actuelles.

Concernant les capacités d'accueil de nos infrastructures, tous les équipements actuels que ce soit au niveau des écoles maternelles, des écoles primaires, du collège et des équipements sportifs sont déjà dimensionnés pour accueillir l'**augmentation raisonnable** prévisible d'habitants qui sera étalée sur de nombreuses années.

Le bilan financier de l'année 2014, présenté au dernier Conseil municipal, est en accord avec nos engagements de juin 2014 (budget). Malgré les surprises négatives successives, il présente même un très léger excédent (95 000 €). Ceci n'était qu'une première étape qui consistait essentiellement à assainir la situation comptable pour partir sur de bonnes bases.

Le scénario 2015 se déroule pour l'instant suivant nos prévisions. Notre principale préoccupation reste bien entendu la désensibilisation de l'emprunt Euro - Franc suisse. L'issue de ce dossier ne se fera de façon «satisfaisante» que dans une situation financière européenne et mondiale apaisée ...

Comme je m'y étais engagée l'an dernier, nous ferons le point à la rentrée lors d'une réunion publique consacrée à notre situation financière.

Je vous souhaite très sincèrement une très agréable période estivale.

Pour vous et avec vous
Francine Occis
Maire de Beauchamp

Vos élus sont à votre disposition

RÉCEPTION DU MAIRE,
Francine OCCIS :
sur rendez-vous
au 01.30.40.45.29

RÉCEPTION DES ADJOINTS AU MAIRE sur rendez-vous :

- **Jacques LECUREUR,**
Au personnel, à la modernisation du service public, au sport, à la démocratie de proximité.
- **Isabelle MERLAY,**
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.
- **Pierre ANDRIEUX,**
Aux affaires budgétaires et financières.
- **Danièle IDJAKIREN,**
A l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion, aux personnes âgées.
- **Véronique AVELINE,**
A la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.
- **Jacques SOLLER,**
A la sécurité, à la prévention et à la citoyenneté.
- **Colette AUZEMERY,**
A l'animation de la ville : relations avec les associations, l'action culturelle, l'animation locale intergénérationnelle et la coopération décentralisée.
- **Gérard GILLET,**
A l'urbanisme, à la voirie, aux réseaux divers, au commerce et à l'artisanat.

RÉCEPTION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous :

- **Michel PELAMOURGUES,**
Délégué au protocole et à la mémoire.
- **Jean-Marc ROUSSEL,**
Délégué au patrimoine immobilier et à l'environnement.
- **Florence HAMMACHE,**
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.
- **Alain CARREL**
Délégué à la Culture



Les ateliers du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Beauchamp propose des ateliers informatique destinés aux adultes et des ateliers mémoire à destination des Seniors.



Ateliers informatique

du 1^{er} octobre 2015
au 11 février 2016
Adultes et Seniors

Vous êtes Beauchampois(e), vous souhaitez découvrir l'informatique ou approfondir vos connaissances, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Beauchamp vous propose des ateliers **pour débutants et initiés**.

Ils auront lieu du 1^{er} octobre 2015 jusqu'au 11 février 2016, tous les jeudis (hors vacances scolaires et jours fériés) à la bibliothèque municipale Joseph Kessel, pour une durée de deux heures.

■ Horaires des cours

- **Pour les débutants :**
de 13h 30 à 15h 30
- **Pour les initiés :**
de 16 h à 18 h

■ Inscriptions

Les inscriptions se dérouleront **le 16 septembre 2015 de 10h à 12h et de 14h à 16h** en mairie. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile vous seront demandés le jour de votre inscription. Merci de vous munir de votre avis d'imposition. A rappeler que le nombre de places est limité à huit participants par séance.

■ Tarifs :

- 80 € pour les personnes imposées
- 40 € pour les personnes non imposées

Ateliers mémoire

1^{er} septembre 2015

Mieux comprendre et stimuler la mémoire

Vous êtes Beauchampois(e), vous avez 70 ans et plus, et souhaitez entretenir votre mémoire, la stimuler, la développer ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Beauchamp vous propose de participer aux ateliers mémoires animés par Monsieur DEKANY, Ergothérapeute.

■ Début des cours

- le mardi 1^{er} septembre de 10 h à 12 h.

■ Inscriptions

Les inscriptions auront lieu le 21 juillet 2015 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h auprès de Monsieur KEBIR en Mairie. Attention, le nombre de places est limité à 15 participants.

Merci de vous munir de votre avis d'imposition le jour de votre inscription.

■ Tarifs :

- 85 € pour les personnes imposées
- 51 € pour les personnes non imposées

En Bref

Bon à savoir...

Objets trouvés

La Police Municipale de Beauchamp assure la gestion des objets et documents trouvés. Centralisés au poste de Police Municipale, ils sont conservés dans l'attente de leur propriétaire.

Vous pouvez consulter sur le site de la ville la liste complète des objets et documents trouvés.

Délai de garde des objets trouvés :

- **Vous avez perdu un objet ou un document à votre nom**

Une personne responsable des objets trouvés de la Police Municipale se charge de contacter le propriétaire de tout objet portant une identité. Les documents administratifs identifiables, mais dont le propriétaire reste introuvable, sont transmis en préfecture. Les autres documents (chéquier, carte bancaire...) sont quant à eux transférés aux services émetteurs, sous quinze jours.

- **Vous avez perdu un objet qui ne porte pas d'identité**

Dans le cas d'un objet sans identité, vous devez vous rendre de votre propre initiative au poste de Police Municipale de Beauchamp. Les objets trouvés non identifiables et non restitués sont soit remis aux services des domaines, soit détruits au bout d'un an et un jour.

- **Vous avez perdu un document administratif**

Les déclarations de perte ou de vol de documents administratifs sont à faire au commissariat de Police de Taverny où il vous sera remis un récépissé, qui vous permettra de faire une demande de duplicata auprès des administrations compétentes (mairie, préfecture).

POLICE MUNICIPALE

125, chaussée Jules César

Tél. : 01.34.18.60.70

+ d'infos : www.ville-beauchamp.fr

Une rentrée sportive pour tous

Les inscriptions à ces activités se feront à l'occasion du Forum des Associations, le samedi 5 septembre de 10h à 18h (stand du service municipal des sports).

Ecole municipale des sports

Découverte sportive pour les 6 / 10 ans

Les activités proposées permettent aux enfants de découvrir plusieurs disciplines avant de s'inscrire dans un club. Les cours ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h30 (hors vacances scolaires) au Centre Omnisports ou au stade municipal. Toutes les activités sont encadrées par les éducateurs sportifs municipaux.

Pass-sport loisirs

Animations sportives pour les adultes*

Ces animations présentent un panel d'activités (randonnée pédestre, sortie Rollers, sortie VTT, marche nordique...) qui permettent, de façon ponctuelle, de pratiquer un sport de loisirs.

**et enfants de plus de 12 ans selon les activités et si accompagnés par l'un des parents, responsable légal.*



Nouveau !

Sport Santé Seniors

Activités de pleine nature pour les Seniors

Dès le mois de septembre, le service municipal des sports proposera une demi-journée " Sport Santé " par semaine au travers d'activités de pleine nature.



Consultation CA Le Parisis

Règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPI)

Les habitants du Parisis sont invités à donner leur avis sur leur cadre de vie.

Agir sur le cadre de vie, en luttant contre la pollution visuelle et en améliorant la visibilité sur les axes de circulation, est une priorité des élus de l'Agglomération du Parisis. Première étape, une consultation portant sur le règlement local de publicité est lancée, pour laquelle les habitants sont encouragés à participer très largement. Les habitants peuvent d'ores et déjà donner leur avis et communiquer leurs souhaits à la Communauté d'agglomération par le biais :

- D'un formulaire en ligne disponible sur www.agglo-leparisis.fr
- De registres ouverts dans chacune des mairies du Parisis et au siège de l'Agglomération, accessibles aux heures d'ouverture habituelles.

Aide à la formation des associations

Le milieu associatif constitue un des piliers de la vie locale. C'est pourquoi, la municipalité s'attache à leur apporter un soutien actif et varié. Ainsi, outre l'attribution de subventions, le prêt de salles, l'apport de matériel et la mise à disposition d'agents techniques, elle entend les aider dans la formation des dirigeants.

Une formation a été proposée aux associations Tabernaciennes et Beauchampoises le 5 mai dernier, sur le thème : Comment impliquer les adhérents et les bénévoles dans la vie de l'association ? Une quinzaine de représentants d'associations étaient présents.

Deux nouvelles sessions sont prévues en juin sur le thème : Comptabilité et logiciel CIEL.

A la rentrée, deux autres sessions de formation à l'intention des associations Beauchampoises et Tabernaciennes auront lieu.

Une réflexion est en cours sur les thèmes qui seront proposés.

GROUPES du Conseil municipal

Tribune d'expression

Les textes des Tribunes d'expression, rédigés par les membres des différents groupes du Conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Beauchamp à Votre Image

Les congés du personnel communal

En application de la Loi, le Conseil municipal a supprimé 6 jours de congés non légaux.

En effet, la Loi prévoit que les agents de la Fonction Publique Territoriale doivent effectuer au minimum 1607 heures de travail annuellement. Cela correspond à 35 heures de travail par semaine après déduction des 5 semaines de congés annuels et des jours fériés.

Tout en respectant l'obligation légale des 1607 h de travail par an, il est possible de générer d'autres jours de congés à condition d'avoir accompli l'équivalent en travail par allongement des horaires tout au long de l'année. C'est ce que l'on appelle les jours d'ARTT - Aménagement et Réduction du Temps de Travail. Ainsi, à Beauchamp, le temps de travail officiel est, à ce jour, de 36 h 30 par semaine (cas général) ce qui permet à chaque agent de récupérer officiellement ce temps à l'occasion de 9 jours de congés d'ARTT. Or, de fait, le personnel municipal bénéficiait non seulement de ces 9 jours mais aussi de 6 jours de congés en plus.

Considérant que nous n'avons pas été élus pour dilapider l'argent des contribuables, nous avons supprimé ces 6 jours non travaillés qui génèrent un coût financier non négligeable pour la commune puisqu'ils représentent, cumulés sur tous les agents, l'équivalent de 5 emplois à temps plein.

Modification du contrat des assistantes maternelles

Là aussi, afin d'être en conformité avec la Loi, des modifications à leur contrat ont dû être apportées (indemnité d'attente, indemnité compensatrice, indemnité journalière et indemnité complémentaire, jours de congés, prime d'ancienneté).

Dans le cadre de la concertation avec les assistantes maternelles, nous avons proposé que ces réajustements soient associés à une augmentation du taux de l'heure et à une prime mensuelle avec une part au mérite.

Revalorisation des loyers des logements communaux

Au plus tard le 1^{er} septembre 2015, comme le prévoit la législation, les loyers des logements communaux devront être comparables au prix moyen des logements privés de la commune. Le Conseil municipal a voté ces nouveaux loyers qui seront appliqués à tous les logements communaux. Rappelons que ceux-ci ne relèvent pas de la catégorie des logements sociaux et qu'ils se trouvent, pour la plupart, à l'intérieur des écoles.

Pour vous et avec vous.

Les élus de Beauchamp à Votre Image vous souhaitent de profiter au mieux de l'été.

www.beauchampavotreimage.fr



Beauchamp Renouveau

Voici succinctement la position que nous avons adoptée sur trois sujets du Conseil municipal du 21 mai.

Modifications des contrats des Assistantes Maternelles

Nous souscrivons à la démarche pour revenir à la légalité du contrat mais sommes étonnés que ni la CAF, ni le Conseil Départemental, ni la préfecture n'aient indiqué que ce contrat était illégal. Il est procédé à une augmentation du taux horaire mais à la suppression de la prime d'ancienneté.

Pour certaines Assistantes Maternelles, le préjudice financier sera important. Par ailleurs, elles subissent toutes une diminution de 3 semaines de congés.

Nous avons voté « Contre » en raison du manque de concertation et de négociation avec le personnel, du risque de réduction du nombre de places d'accueil (départs probables d'Assistants), de l'absence d'estimation financière, du manque d'explication aux parents.

Dans un contexte économique difficile, il n'y aura pas d'autre alternative pour certaines que d'accepter ce nouveau contrat.

Nous sommes très inquiets sur l'avenir de l'accueil du jeune enfant car il y a déjà de nombreuses demandes de parents à satisfaire.

Revalorisation des loyers des logements communaux : nous nous sommes abstenus.

S'il convient de revaloriser les prix des loyers des logements communaux pour les rapprocher des prix du marché, il nous manquait un certain nombre d'éléments pour voter cette hausse :

- Aucun critère d'attribution de ces logements n'est défini. En commission de finances, Mme Occis a dit qu'ils seraient attribués à des « connaissances ». En effet, une Conseillère Municipale de la liste majoritaire va déjà bénéficier d'un logement.
- Aucune estimation du gain financier annuel attendu grâce à cette revalorisation n'a été présentée.

Modification des droits à congé du personnel permanent

Nous approuvons cette volonté d'évoluer dans la légalité mais avons voté « contre », car nous dénonçons la méthode de management employée, sans concertation, ni négociation avec le personnel. A force de pratiquer des règles de manière intransigeante, il est certain que la motivation du personnel manquera.

De façon générale, on déplore une gestion calamiteuse du personnel (plusieurs départs, ambiance morose, etc.). Mme Occis ne pourra pas objectivement nous contredire car elle a de nouveau refusé la tenue d'une commission du personnel.



Françoise Nordmann,
Frédéric Jenny,
Jannick Loiseau,
Nicolas Manac'h, Carla Pirès.
www.beauchamprenouveau.fr
contact@beauchamprenouveau.fr

Alternative Citoyenne pour Beauchamp

Les agents municipaux paient aussi l'addition
Lors du Conseil Municipal du 21 mai dernier, la majorité a remis en question le mode de rémunération des assistantes maternelles. **Revenant sur un certain nombre d'acquis, la majorité municipale a précarisé encore plus l'emploi des assistantes maternelles municipales qui, nous le rappelons, ont un statut bien moins protecteur que celui des agents territoriaux.**

Nous sommes toujours en attente de connaître précisément les motifs qui ont conduit Madame le Maire et son équipe à s'attaquer ainsi au mode de rémunération des assistantes maternelles et à revoir, pour l'ensemble du personnel, le calcul des congés payés. Aucune expertise motivée n'a été fournie, ni impact financier probant.

Les assistantes maternelles sont sous contrat de droit privé qui les met à la merci des bouleversements souhaités par la collectivité.

Elles devront d'ailleurs signer un nouveau contrat de travail, suite à cette modification substantielle de leur précédent contrat.

A compter du 1^{er} septembre, elles seront rémunérées à l'heure effective (2,93 € au lieu de 2,72 € sous forme de forfait). Elles perdront une prime annuelle d'ancienneté pour l'instauration d'une nouvelle prime (50 € maximum chaque année au lieu de 45 € par année d'ancienneté).

Avec elles, l'ensemble des agents territoriaux voient leur congés annuels diminués : pour 32 jours actuellement, comprenant les 27 jours de congés annuels, 4 jours exceptionnels et 1 ou 2 jours de fractionnement selon les conditions d'octroi. A compter du 1^{er} janvier 2016, ce sont 25 jours de congés qui leur seront attribués, bref le minimum légal, (au prorata des heures hebdomadaires effectuées), puisque les congés exceptionnels seront supprimés. Pourtant, aucune disposition légale n'empêche d'aller au-delà, comme cela avait été décidé à l'unanimité, pour les assistantes maternelles, par le Conseil Municipal du 26 mars 2009 où siégeait... Francine OCCIS.

Après deux augmentations d'impôts, la baisse de certains services à la population, l'augmentation des tarifs des prestations offertes aux Beauchampoises et aujourd'hui le recul d'avantages pour le personnel, la liste ne semble pas devoir s'arrêter là. C'est maintenant à l'école de musique que les restrictions budgétaires tombent avec le non renouvellement de contrat de deux postes d'enseignant...

Les agents territoriaux ne sont pas des nantis. Il est donc important, dans la gestion d'une commune comme dans celle d'une entreprise, de soutenir son personnel.

Nous avons par ailleurs déclaré en Conseil Municipal que nous souhaitions que cette intran-sigeance se fasse en priorité en direction des banques qui nous réclament des indemnités surévaluées d'environ 2 millions d'euros !



Patrick PLANCHE,
Christelle TAKACS,
Pascal SEIGNÉ
vos conseillers municipaux
Alternative Citoyenne pour Beauchamp
www.alternative-beauchamp.fr

Été Dossier

Vous restez à Beauchamp pendant les grandes vacances ou une partie de l'été ? Profitez des bons moments que notre ville vous offre !

Parmi les manifestations de l'été, ne manquez pas le traditionnel feu d'artifice au stade municipal qui aura lieu le 13 juillet au soir, le jeu de piste sur le thème de la seconde guerre, les stages sportifs, les " Bib en jeux " de la bibliothèque, l'espace aquatique de Pierrelaye...



ÉTÉ 2015

★ BEAUCHAMP ★




 ACTIVITÉS


 Piscines

Cet été, vous pourrez profiter des structures aquatiques des piscines de l'intercommunalité. Proche de Beauchamp, la piscine de Pierrelaye " **les Nymphéas du Paris** " vous offrira détente et rafraîchissement. Elle propose également des activités aquatiques (aquabike et aquagym) durant la période estivale.

★ Ouverture juillet/août

- Lundi et jeudi de 10h à 18h45
- Mardi de 11h45 à 19h30
- Mercredi de 10h à 18h30
- Vendredi de 10h45 à 21h30
- Samedi de 9h à 18h
- Dimanche et jours fériés de 9h à 13h30

★ Tarifs* (1 entrée)

- Adulte Plein Tarif : 3,50 €
- Enfant, Etudiant, Senior, Sans emploi et Groupe : 2,60 €

★ Activités juillet - août

- Aquabike : mardi à 11h / jeudi à 19h (1 séance 12 €*)
- Aquagym : mardi à 10h / mercredi à 18h45 (1 séance 10 €*)

* tarifs résidents du Paris

Les Nymphéas du Paris
 14, Chaussée Jules César - 95480 Pierrelaye
 Tél. : 01 39 09 42 10

Pour plus de renseignements sur l'ensemble des piscines du territoire, consultez le site de la CA Le Paris : <http://www.agglo-leparisis.fr>


 Stages sportifs

Les stages sportifs sont destinés aux enfants âgés de 6 à 12 ans et limités à 12 places. Ils s'articuleront cet été autour d'ateliers sur site : handball, baseball, tchouckball, basket-ball, badminton, tennis...

D'autres ateliers spécifiques seront proposés hors commune : escalade, karting et bowling.

★ Deux sessions

- du lundi 20 au mercredi 22 juillet
- du lundi 27 au mercredi 29 juillet

★ Horaires

De 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h (il n'y a pas de prise en charge des enfants pendant la pause déjeuner).

★ Tarif par enfant et pour chaque stage :

- A : 10.33 € • B : 15.49 € • C : 22.73 €
- D : 27.90 € • E : 34.10 € • F : 41.33 €

La tarification est dégressive selon le quotient familial.

★ Inscriptions et renseignements :

Tél. : 01.34.18.75.95

Educateur sportif : Stéphane ALAUX
sport@ville-beauchamp.fr

Accueil de Loisirs 12/17 ans

L'Accueil de Loisirs adolescents est le lieu de rendez-vous des jeunes de 12 à 17 ans qui souhaitent participer aux sorties, activités sportives et animations diverses que proposent le Service Animation Jeunesse pendant les vacances*.

★ Ouverture pendant les vacances d'été

- En juillet : du 13 au 31 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
- En août : du 24 au 29 Août, de 10h à 12h et de 13h30 à 19h

★ Accueil de Loisirs Adolescents

8, avenue de l'Egalité
cl-ados@ville-beauchamp.fr

Tél. : 01 30.40.57.87

06.65.73.88.19

* planning des activités téléchargeable sur le www.ville-beauchamp.fr

Eté Dossier



Jeu de piste

★ Visitez votre ville en jeu de piste !

Jeu ouvert du 1^{er} juillet au 28 août

Plongez au cœur de l'histoire de Beauchamp en participant au jeu de piste sur le thème « 70^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale. »

Au fil de quelques énigmes, partez à la découverte des événements de cette période douloureuse de notre histoire, l'objectif du jeu étant de faire connaître aux enfants et aux familles l'histoire de la ville, sous forme ludique.

Le dossier du jeu de piste est à retirer au service Animation Ville. Il comprend le règlement du jeu, les énigmes à résoudre et toutes les indications nécessaires.

Service Animation Ville
128 bis, chaussée Jules César
Tél. : 01.30.40.45.16
animationville@ville-beauchamp.fr

Bib en jeux

★ Que la partie commence !

Prenez le temps et venez vous installer dans les espaces Adultes ou Jeunesse de la Bibliothèque Joseph Kessel pour retrouver ou découvrir différents jeux de stratégie et partager ainsi un moment convivial.

Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges : dominos, jeu de dames (traditionnelles ou chinoises), échecs, awélé (jeu africain), jeu de go ou yokai-no-mori (jeux japonais), jeu de l'oie, petits chevaux...

Accès gratuit sur présentation de la carte d'adhérent ou d'une pièce d'identité.
A noter que les jeux ne seront pas prêtés pour un usage hors de la bibliothèque.

Bibliothèque Joseph Kessel
18 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01.39.60.73.97
bibliotheque@ville-beauchamp.fr

Feu d'artifice

★ Pleins feux !

Ne manquez pas « LE » rendez-vous de l'été ! Le traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale aura lieu le **lundi 13 juillet**, au soir. Le maire et la municipalité invitent tous les Beauchampois au stade municipal pour un magnifique spectacle pyrotechnique.

Distribution de bracelets lumineux à 22h30
Feu d'artifice à 23h
Stade municipal,
avenue de l'Égalité.



Détente

★ Pause à la Bibliothèque !

Installé dans le hall de l'entrée principale, un distributeur vous propose différents produits, notamment des boissons chaudes (café, thé,...) ou fraîches (eau, jus de pomme,...), mais aussi un côté snack (sablés, fruits secs,...).

Envie de boire ou de grignoter ? N'hésitez plus et venez en profiter dans un cadre accueillant.

Ces consommations sont soumises à une tarification... attractive.

Bibliothèque Joseph Kessel
18 avenue du Général de Gaulle - Tél. : 01.39.60.73.97
bibliotheque@ville-beauchamp.fr



Tranquillité vacances

★ Partez, l'esprit tranquille !

A l'approche des congés d'été, il est utile de rappeler l'existence de ce service gratuit qui accroît la sécurité de votre propriété.

Si vous souhaitez que votre habitation soit régulièrement surveillée, il vous faut remplir un formulaire d'inscription, téléchargeable depuis le site de la ville, et de le déposer au poste de police municipale. A noter que les agents du commissariat de Taverny peuvent également participer à cette opération.

Dans tous les cas, en matière de sécurité, c'est d'abord vous, qui devez prendre des précautions. Vigilance, prévention, dissuasion sont les mots d'ordre à appliquer afin d'éviter un cambriolage.

Quelques conseils

- faites relever courriers et prospectus de votre boîte aux lettres,
- faites ouvrir vos volets, signe de vie de votre habitation,
- ne laissez pas de message mentionnant votre absence sur votre répondeur,
- confiez vos clés à des personnes de confiance,
- répertoriez vos biens (photographies, relevés de numéros de série...),
- installez des fermetures et des protections suffisantes.

Police municipale de Beauchamp : Tél. : 01.34.18.60.70

Commissariat de Taverny : Tél. : 01.34.18.41.70

Plan canicule 2015

★ Inscription

Comme chaque année, dans le cadre du Plan National Canicule, un recensement des personnes fragiles est mis en place par notre commune.

Afin de vous accompagner dans les périodes à risques causées par la hausse de la température, nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre nominatif prévu à cet effet.

Peuvent figurer sur ce registre trois catégories de personnes :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes reconnues handicapées.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, après vous être assuré(e) de son accord, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité citoyenne en déposant la demande d'inscription (à retirer en mairie et/ou à télécharger sur le site de la ville) au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les personnes déjà inscrites en 2014 n'ont pas à se réinscrire cette année, mais peuvent annuler ou modifier leur inscription (changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques, personnes à contacter...).

Votre inscription au registre Plan Canicule 2015 sera prise en compte dès réception de votre demande. Un courrier (accusé de réception) vous sera adressé par le CCAS, sous huit jours.

Cette inscription n'est pas obligatoire (vous pourrez à tout moment sortir du dispositif sur simple demande) et reste confidentielle conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

CCAS - Hôtel de ville - 1, Place Camille Fouinat

M. KEBIR : 01.30.40.45.84 / Mme CARON : 01.30.40.45.83

Fax : 01.30.40.45.00 / ccas@ville-beauchamp.fr



Horaires d'été de la bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte durant toute la période estivale. Les horaires d'ouverture seront cependant modifiés du **mardi 28 juillet**

au **samedi 22 août** inclus :

- Mardi : 15h – 18h
- Mercredi : 10 h– 12h / 15h – 18h
- Jeudi : 10h – 12h
- Vendredi : 15h – 18h
- Samedi : 10h – 12h / 14h – 17h

Les horaires d'ouverture habituels reprendront à compter du mardi 25 août 2015.



Hôtel de Ville

Permanences du samedi matin pendant les congés d'été.

Il n'y aura pas de permanence du samedi 18 juillet au samedi 15 août 2015 inclus.

Reprise des permanences le samedi 22 août.

Album



Thé dansant

La troisième édition du thé dansant s'est déroulée le dimanche 19 avril dernier.

Les participants, au nombre de 96, (contre 48 lors du 1^{er} et 56 lors du 2^{ème}) nous ont dit avoir passé un excellent après-midi dans la bonne humeur et la convivialité.

Mr Jacques MAURICE l'animateur les a fait voyager, virtuellement, sur des thèmes musicaux internationaux.

Nous souhaitons à tous nos danseurs d'excellentes vacances et leur donnons rendez-vous pour le prochain thé dansant qui aura lieu le dimanche 17 septembre 2015.

Prix du Conseil municipal

Le 1^{er} mai se courrait le 45^e Grand Prix cycliste du Conseil municipal, en présence de Madame le Maire, Francine OCCIS, et de son adjoint chargé des Sports, Monsieur Jacques LECUREUR.

Le temps incertain a rebuté quelques dizaines de participants. En effet, seulement 104 partants contre 151 en 2014.

Malgré la chaussée humide, nous avons pu assister à 2 courses très disputées et animées par un classement au meilleur " sprinter ". Ces épreuves ont vu la victoire de David IACCHETTI du Vélo Club de Beauchamp, en série Départementale 3&4, et de Marc GENETIN, du club E.C.Osny Pontoise, en série départementale 1&2. Le Challenge par Equipe récompense le club P.A.C.95. Cette journée s'est achevée au Centre Omnisports par la remise des bouquets et coupes aux vainqueurs, suivi du traditionnel " pot de l'amitié " dans une ambiance très conviviale.



Sortie annuelle des Aînés

Cette année, la sortie annuelle proposée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), aux seniors Beauchampois âgés de 65 ans et plus, a eu lieu le 4 mai au « Château de Pierrefonds ».

Les participants ont pu visiter le château et découvrir l'exposition Viollet-le-Duc, le bal des Gisants, la chapelle, le salon de réception...

Une fois la visite terminée, nous nous sommes retrouvés au domaine des thermes pour le repas suivi d'un après-midi dansant dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le bilan réalisé suite aux questionnaires distribués aux participants, nous a permis de constater que les avis étaient très positifs quant au déroulement et la réussite de cette excellente journée.

Merci à tous les élus et au personnel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour leur contribution à la réussite de cette manifestation.



Armistice du 8 mai 1945

Après 68 mois de conflit et des millions de morts civils et militaires, le 8 mai 1945 marquait l'arrêt des combats et la fin de la seconde guerre mondiale sur le théâtre des opérations européen.

Pour commémorer le 70^{ème} anniversaire du 8 mai 1945, le Conseil municipal, les anciens combattants et les Beauchampois ont rendu hommage aux soldats de la commune morts aux combats et à l'ensemble des victimes de cette guerre.



Album



Exposition Loisirs Créatifs

Pour la première fois cette année, les associations ayant des activités de loisirs créatifs (ALB, BLC, Beauchamp Accueil et l'Atelier Terre) se sont réunies à la salle des fêtes, les 9 et 10 mai, avec sept particuliers Beauchampois indépendants, eux aussi créateurs, (Mesdames DI ROLLO, JANIK, PETIT, TANGUY, CHERPION et LEMAIN mère et fille) afin d'exposer le produit de leurs réalisations originales et variées.

Cette rencontre a été riche en contacts humains et à favoriser le rapprochement entre tous les participants.

Les nombreux visiteurs ont apprécié la richesse et la diversité des réalisations proposées.



Mangachamp 2015

Pour cette 9^{ème} édition, Mangachamp a, une nouvelle fois, bénéficié d'un public nombreux et investi. En effet, chacun a apporté sa contribution avec enthousiasme aux différentes animations qui étaient proposées. Le cosplay, les séquences youtubers, le karaoké, les concerts, les ateliers, le concours Miyazaki... ont été un franc succès.

Fête des voisins 2015

Comme chaque année, le Service Animation Ville a proposé son aide et son soutien aux Beauchampois qui souhaitent se réunir, le temps d'une soirée, autour d'un repas, d'un buffet préparé par eux-mêmes et leurs proches voisins.

Madame le Maire s'est rendue sur la plupart des sites où elle a pu rencontrer et échanger avec bon nombre de ses concitoyens.

Elle a pu constater que, malgré la température un peu fraîche et quelques averses en fin de soirée, la chaleur humaine et la convivialité ont réchauffé l'ambiance.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui se sont investis pour cette manifestation très réussie.



Les Olympiades du Parisis

Pour remporter la coupe des Olympiades du Parisis, 400 enfants des 10 villes de l'agglomération avaient rendez-vous samedi 30 mai 2015 au stade Auguste-Delaune de Sannois.

Pas de coupe pour Beauchamp, mais des médailles et des souvenirs pleins la tête.



Les 26 enfants présents, comme les animateurs étaient ravis de cette belle journée. Remercions également les parents venus nombreux encourager les enfants et participer au visionnage du film sur écran géant.

Associations

Beauchamp Loisirs et Culture

Activités Vacances

■ Arts plastiques

(pour adultes) – salle BLC
9h30-12h et 13h30-16h

• Peinture acrylique – Tous niveaux
15, 16 et 17 juillet 2015 (possibilité de déjeuner sur place en apportant son repas)

• Tarifs :

- adhérents : 76.50 €

- non adhérents : 84.20 €

Inscription avant le 8 juillet 2015

■ Gym d'été

Pour garder la forme – salle BLC
20h30 à 22h

Afin de garder la forme pendant les vacances :

- 1^{ère} session : 21, 23, 28 et 30 juillet

- 2^{ème} session : 4, 6, 11 et 13 août

• Tarif (1 session) :

- adhérents : 28 €

- non adhérents : 31 €

Inscriptions avant le 17 juillet 2015

Renseignements :

Tél. : 01.39.60.49.61

assos.blc@free.fr

assos.blc.over-blog.com

Beauchamp Accueil

vous souhaite d'agréables vacances et vous donne rendez-vous, dès la rentrée de septembre pour de nouveaux divertissements.



Enluminure sur parchemin : de 14h à 17h
tous les mardis, salle Anatole France.

Renseignements :

contact@beauchamp-accueil.fr

Tél. : 01.79.51.60.80

01.34.13.24.73

01.39.60.01.51

Amicale Laïque de Beauchamp

L'équipe bénévole et les animateurs de l'alb vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent dès à présent rendez-vous :

■ Ouverture du bureau :

A partir du mardi 1^{er} septembre du lundi au jeudi de 10h à 12h. Uniquement pendant les mois de septembre/octobre : le lundi de 17h30 à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h.

• samedi 5 septembre : Forum des associations

• lundi 14 septembre : reprise des activités

La rentrée 2015/2016 sera placée sous le thème de « gardons la santé et la bonne humeur » avec un panel d'activités régulières sportives, culturelles ou manuelles pour tous grands et petits, des stages... (bien être, Qi Gong avec Marie-Louise Vinel).

■ Une équipe à votre écoute :

De nouvelles formules pour la danse vous permettront de suivre plusieurs cours (aides pour le paiement de vos cotisations).

Nouveautés

■ Stretching énergétique

- Sylvie Bouteilloux

Cours 3 en 1 !

Accessible à toute personne recherchant un cours «différent» pour se sentir bien dans son corps !

Composé en 3 parties :

- le Bien être et la relaxation grâce à la méditation corporelle, à la respiration de pleine conscience et à l'ancrage dans le sol,
- la tonification grâce à la pratique du « DO IN », technique d'auto massage,
- les étirements grâce à des exercices ayant pour but de travailler sur les méridiens et de rétablir l'équilibre énergétique.

Nos rendez-vous

■ Marche nordique.

Le lundi de 14h à 15h
Accessible à tous les adhérents avec juste un supplément sur votre cotisation.

■ Cours de yoga

- Le jeudi de 12h15 à 13h15 - Salle A. France
Ces séances me procurent une sensation de bien être, je prends davantage conscience de ma respiration, de mon corps, j'en sors décontractée et toute «légère», beaucoup plus zen qu'à l'arrivée, surtout les séances de yoga nidra. Maryse B.

Renseignements : www.albeauchamp.fr

alb_6@aliceadsl.fr - Tél. : 01.39.95.24.47

Bel automne // Rappel

Pour les inconditionnels des jeux, Raymonde vous accueillera au Foyer Eugène Robin, en juillet et en août.

Renseignements : Tél. : 01.34.18.25.18

<http://belautomne.e-monsite.com>

Amicale Beauchamp Pétanque

■ Championnat Départemental Triplette Promotion.



Une équipe Senior est parvenue jusqu'en demi-finale et une équipe Féminine de l'Amicale Beauchamp Pétanque est Vice-Championne départementale.

amicalebeauchamppetanque@laposte.net

Boxe française savate

■ Finale Val D'oise

Bravo à nos 3 champions d'avoir brillé à Villiers-le-Bel (Gymnase Nelson Mandela). Beauchamp s'est illustré une nouvelle fois dans le Val D'oise.



Alexandre Chateau 70kg / Claire Hirigoyen 58kg / Farès Chémali 52kg

état civil

Avril / Mai

Ils sont arrivés !

Lana LEROUX
Amélie COUSSÉGAL RITZ
Théo JOACHIM
Déborah BRIVE
David BERKET
Ben MPEVO DOMINGOS
Swan-Leyton AUBERT
Meriem JAMAL
Adnan AMALOU
Olivia TEIXEIRA
Julya LEMONNIER
Olivia & Alicia FRIAS RAMIREZ
Inês TEIXEIRA SOARES
Andoni DUHART
Maleaume DELACROIX
Sofia OTAL

Ils nous ont quittés

Roger MOTTIN (86ans)
Marcel WEYRECH (66 ans)
Yvonne FOURÉ (92 ans)
Marie-Françoise LE GOUALLEC (58 ans)
Marcel SIMON (94 ans)
Manuel DA COSTA (78 ans)
José TEIXEIRA (76 ans)
Jeannine TIRONNEAU (90 ans)



**Pour toute réclamation,
contactez le service de l'état civil
au 01.30.40.45.12**

Conciliateur de justice

Litiges civils

Pour toutes demandes concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu, en mairie, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois sur rendez-vous pris au 01.30.40.45.12.

Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Beauchamp, soyez les bienvenus. Afin de vous accueillir et de faciliter votre arrivée dans notre commune, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie :

- par téléphone au 01.30.40.45.72,
- par mail en indiquant vos nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr,
- ou en remplissant le formulaire en ligne de notre site internet www.ville-beauchamp.fr



Agenda

1^{er} juillet au 28 août

**Jeu de piste
70^e anniversaire
de la fin de la
seconde guerre**
☎ 01.30.40.45.16

13 juillet

Fête Nationale
22h30 : distribution des
bracelets lumineux
23h : feu d'artifice
Stade Municipal

20 au 22 juillet

Stage sportif 6/12 ans
☎ 01.34.18.75.95

21 juillet

Ateliers mémoire
Inscriptions
de 10h à 12h
et de 14h à 16h
☎ 01.30.40.45.84

27 au 29 juillet

Stage sportif 6/12 ans
☎ 01.34.18.75.95

28 août

Commémoration
Libération de Beauchamp
19 h - Monument
aux morts

5 septembre

Forum des Associations
Centre Omnisports
De 10h à 18h
☎ 01.34.18.75.95

Le carnet

Réaliser son passeport

Où s'adresser ?

32 mairies du val d'Oise peuvent recevoir votre demande de passeport biométrique (il est conseillé de prendre rendez-vous) :



- Argenteuil (01.34.23.41.00),
- Auvers-sur-Oise (01.30.36.70.30),
- Beaumont-sur-oise (01.30.28.79.79.),
- Cergy (01.34.33.44.00),
- Domont (01.39.35.55.00),
- Eaubonne (01.34.27.26.00),
- Ecoen (01.39.33.09.00),
- Enghien-les-Bains (01.34.28.45.45),
- Eragny-sur-Oise (01.34.48.35.00),
- Ermont (01.30.72.38.38),
- Franconville (01.39.32.66.00),
- Garges-les-Gonesses (01.34.53.32.00),
- Gonesse (01.34.45.11.11),
- Goussainville (01.39.94.60.00),
- Herblay (01.34.50.55.55),
- L'Isle-Adam (01.34.08.19.19),
- Jouy-le-Moutier (01.34.41.65.00),
- Luzarches (01.30.29.54.54),
- Magny-en-Vexin (01.34.67.03.28),
- Marines (01.30.39.70.21),
- Montmorency (01.39.34.98.00),
- Pontoise (01.34.43.34.43),
- Roissy-en-France (01.34.29.43.00),
- St-Gratien (01.34.17.84.84),
- St-Leu-La-Forêt (01.30.40.22.00),
- St-Ouen-l'Aumône (01.34.21.25.00),
- Sannois (01.39.98.20.00) ,
- Sarcelles (01.34.38.20.00),
- Soisy-sous-Montmorency (01.34.05.20.00),
- Taverny (01.30.40.50.60),
- Vigny (01.30.39.21.20),
- Villiers-le-Bel (01.34.29.28.27).

**Les dossiers peuvent être retirés en mairie de Beauchamp.
+ d'infos : www.vile-beauchamp.fr**

Ouverture du parc Arboré

Avenue Anatole France
Horaire du 1^{er} juin au 31 août :
de 9 h à 20 h





Maçonnerie générale
T.P.
Génie Civil et O.A.
Carrelage - Isolation
Travaux de Rénovation

TOUS CORPS D'ETAT
agrée SNCF • QUALIBAT 2112** Décennale

NOUVELLE ADRESSE

2, rue Lavoisier - 95220 HERBLAY

☎ 01.39.60.27.01 - Fax 01.39.95.37.64

contact@bastersa.fr



OPTIQUE BEAUCHAMP



Spécialiste:
• Verres progressifs
• Équipements enfants
• Équipements sportifs
• Contactologie

**Se déplace à domicile
sur rendez-vous!!!**



Votre opticien Mr COLS Félix
vous accueille

du Mardi au Samedi

de 10H à 13H et de 14H30 à 19H

155 Chaussée Jules César
95250 Beauchamp



Tél: 01.34.18.01.10 ou 07.81.19.15.95
@: optiquebeauchamp@gmail.com

OFFRE SOLEIL!! Du 01 au 31 Juillet 2015

-> Pour l'achat d'une monture + 2 verres*

= une solaire de marque offerte!!!



DIAGNOSTIC IMMOBILIER BÂTIMENT CONSEIL

95250 Beauchamp

Tél : 01 34 15 12 31 - 06 19 24 77 69

www.dibc.fr - contact@dibc.fr

Nos prestations

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

- Loi Boutin • Loi Carrez • Diagnostic gaz • Expertise plomb
- Diagnostic amiante • Diagnostic termites
- Diagnostic électricité • Etat des risques naturels
- Performance énergétique tous bâtiments

AUTRES CONTRÔLES

- Etat des lieux • Assainissement non collectif • DTA



MAÇONNERIE • BÉTON ARMÉ

SAINT-DENIS CONSTRUCTIONS

S.A. au capital de 306 000 € • Membre de la Chambre Syndicale de Paris

TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN POUR COLLECTIVITÉS ET INDUSTRIELS

Qualification professionnelle : QUALIBAT 2113 - 2142 ****

DÉPARTEMENT : CLOISONS AMOVIBLES PLAFOND SUSPENDU - MENUISERIE

secretariat.sdc@sdc93.fr

24, rue des Postillons - 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01.48.27.26.44 - Fax 01.48.29.56.94